

Dossier de presse

8 Mars

**Journée internationale de lutte pour les
droits des femmes**

Contact : Alison Hadjez
presse@paris.fr
01.42.76.49.61

Sommaire

Page 3 : Edito Hélène Bidard, *adjointe à la Maire en charge de l'égalité des femmes et des hommes*

Page 4 -9 : Une action volontariste pour atteindre l'égalité femmes-hommes

Page 4 : Chiffre clefs :

- France vs Paris (salaires ; travail à temps partiel etc)
- Encadré étude APUR

Page 5-6 : Quel bilan de la Ville de Paris sur les droits des femmes ?

Page 7-8: Le plan égalité femmes-hommes

Page 9-10: L'ensemble des événements autour du 8 mars

Page 11 : Les actions dans les arrondissements

Edito d'Hélène Bidard

adjointe à la Maire en charge de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits de l'homme

L'anniversaire, le 17 janvier dernier, des 40 ans de la loi légalisant l'avortement lance la mobilisation pour faire de 2015 l'année de la lutte pour les droits des femmes.

La Mairie de Paris œuvre pour que le 8 mars soit l'occasion de faire le point sur les réflexions existantes et les actions concrètes à mettre en œuvre pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes.

Officialisée par les Nations Unies en 1977, cette Journée internationale des droits des femmes trouve son origine dans les luttes des ouvrières du début du XXe siècle pour de meilleures conditions de travail. Depuis lors, il s'agit d'une journée de mobilisation internationale pour rappeler que l'égalité entre les femmes et les hommes ne va pas de soi et qu'elle demeure une priorité. Ce jour est une occasion de faire un bilan public sur la situation des femmes dans notre société.

De nombreuses lois ont été votées pour atteindre l'égalité professionnelle, mais elles sont encore très peu suivies d'effets. Les inégalités entre les femmes et les hommes persistent dans tous les domaines, dans les sphères privées comme publiques. L'écart de salaire entre un homme et une femme est aujourd'hui en moyenne de 25 %. Les femmes sont surreprésentées dans les populations précaires et se heurtent par ailleurs au plafond de verre, puisque 17 % seulement d'entre elles dirigent une société. La retraite des femmes est finalement inférieure en moyenne de 47% à celle des hommes.

Pourtant, les femmes ont toujours travaillé même si leur travail restait souvent invisible : dans l'art, les sciences, les sports, l'éducation, la politique... Il n'y a pas un domaine où elles n'ont pas apporté leurs compétences. À l'occasion de ce 8 mars, la Ville de Paris souhaite rendre visible le travail des femmes et dénoncer la persistance de ces inégalités en 2015.

Le 8 mars nous rappelle l'effort à réaliser toute l'année. Sur la demande d'Anne Hidalgo, j'impulse de manière transversale un plan d'action pour l'égalité femmes-hommes dans le cadre de la Charte européenne pour l'égalité femmes/hommes dans la vie locale.

Tout au long du mois de mars, des initiatives sont organisées par les Mairies d'arrondissements, les centres sociaux et les associations. Elles sont toutes recensées dans cette brochure. Ces événements, je l'espère, permettront de sensibiliser et de mobiliser les Parisien-nes au-delà de la journée du 8 mars pour contribuer à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Femmes et emploi : les chiffres clés

FRANCE

- Taux d'activité des femmes entre 20 et 59 ans en France : 48,7%
- **Écarts de salaire dans le privé : 25% en moyenne**
- **1 femme sur 4** est à temps partiel
- **80%** des emplois à temps partiels sont féminins
- **¾ des personnes en sous-emploi** sont des femmes (soit 1 million)
- **62%** des emplois non qualifiés sont pourvus par des femmes
- Pensions 2 fois moindre pour les femmes (femmes : 879 € / hommes : 1657)

PARIS

- Taux d'activité des parisiennes : 61%
- **22% des parisiennes** ayant un emploi l'exercent à **temps partiel** (contre 10% des parisiens)
- 28% des familles sont monoparentales. Parmi ces familles, 85% familles comprenant une mère seule isolée (**Source : APUR**). 8% de ces familles sont bénéficiaires du RSA et 36% vivent sous le seuil de bas revenu fin 2013. (CAF PARIS)

Dominique Alba, directrice de l'APUR

« Les femmes sont de plus en plus nombreuses dans les grandes villes et Paris n'échappe pas à la règle : les femmes représentent 53% de la population. Pour une femme, la grande ville offre plus de possibilité d'émancipation, de services et d'emploi en particulier pour les femmes les plus fragiles . L'espace public est un des grands révélateurs de la place de la femme dans la société ; et même si Paris reste très accueillant pour les femmes (en particulier pour les plus fragiles : on dénombre à Paris 65077 familles monoparentales dont le parent est une femme), les activités dans l'espace public sont d'abord des activités masculines . »

Une action volontariste pour atteindre l'égalité des femmes et des hommes

➤ Quel bilan de la Ville de Paris sur les droits des femmes ?

Depuis la création de l'Observatoire de l'égalité femmes hommes en 2001, la Ville œuvre pour les droits des femmes, et plus précisément pour l'égalité professionnelle et l'éducation à l'égalité et contre les violences et la prostitution.

- Sur l'égalité professionnelle

○ **L'accueil à la petite enfance**

10 300 places de crèche ont été créés sur les deux précédentes mandatures soit +44% depuis 2001. La Ville de Paris appuie également les antennes du réseau Môm'artre qui accueille des jeunes enfants à horaires décalés dans plusieurs arrondissements de Paris à destination des familles les plus en difficultés (18^e, 12^e, 14^e et 20^e).

○ **Le soutien aux familles monoparentales**

L'effort de la municipalité en faveur de l'emploi des femmes, notamment celles en situation de monoparentalité, se décline avec des mesures sociales d'une part et des actions et équipements structurants d'autre part. Il en va ainsi des prestations du CASVP, qui englobent notamment la Permanence sociale d'accueil Chemin-Vert et le soutien financier aux foyers en situation de monoparentalité par le moyen de l'aide Paris Logement Familles attribuée à près de 11 000 familles monoparentales.

Le Programme départemental pour l'Insertion et pour l'Emploi (PDIE) prend en compte les problématiques spécifiques d'insertion des femmes isolées avec de jeunes enfants pour leur apporter un accompagnement complet et approprié à leur situation. A cet égard, une attention particulière a été portée à leur accès à l'ensemble des actions au PDIE.

Ce sont autour de 2 300 parents en situation de monoparentalité qui ont pu bénéficier de l'accompagnement personnalisé vers l'emploi.

○ **Le soutien à l'entrepreneuriat féminin**

La Ville soutient une importante action d'accompagnement et de formation à la création d'activités et d'entreprises en direction des femmes étrangères ou issues des quartiers politiques de la ville (association IRFED Europe) ainsi que Paris Pionnières, l'incubateur au féminin, première structure d'aide à la création d'entreprises spécifiquement dédiées aux femmes ayant un projet dans le domaine des services innovants aux particuliers et aux entreprises depuis 2005.

- Sur les violences

Depuis 2001, la Ville de Paris est très mobilisée pour faire reculer les violences faites aux femmes. Les actions se déploient en quatre volets : un diagnostic actualisé et partagé de ces violences, le développement du travail en réseaux locaux prenant appui sur la contractualisation entre les acteurs (contrat de sécurité parisien depuis 2009), la prévention des violences par l'information du public et enfin le développement des compétences professionnelles par la formation des acteurs (travailleurs sociaux, agents d'accueil des mairies d'arrondissement etc.). Un plan de formation des agents susceptibles, par leur

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

secteur d'activité, d'accueillir, d'écouter et d'orienter les femmes victimes de violence a donc été initié. 60 assistantes sociales des services sociaux des services sociaux polyvalents et spécialisés sont formées chaque année et 80 référent-es violences conjugales sont présentes dans les services sociaux de secteur (SSDP et CASVP). Depuis 2005, plus de 700 agents chargés du premier accueil ont été formés et un programme de formation interprofessionnel permettra d'étendre cette action à de nouveaux lieux d'accueil du public. La Mairie s'est également engagé financièrement dans la création et parfois le fonctionnement de structures d'accueil pour les femmes, bien que cette mission relève normalement du domaine de l'Etat.

- Sur l'éducation à l'égalité

La Mairie de Paris s'est déjà fortement engagée en faveur de l'éducation à l'égalité filles-garçons, à travers la création d'un comité de pilotage en 2009, mais aussi deux éditions des États généraux pour la promotion des actions à la sexualité et à l'égalité filles/garçons, la création d'une Charte partenariale de la Ville de Paris en 2011 et la rédaction d'un guide des ressources pour les actions d'éducatrices à la sexualité. Pour prévenir les inégalités de demain, la Ville de Paris conduit depuis 2003 une action de sensibilisation auprès des collégiens, notamment en soutenant l'association « Je, Tu, Il » qui intervient sur le temps scolaire. En 2014, 34 collèges ont participé, rassemblant 182 classes et 4543 élèves. Au total, près de 16 % des collégiens bénéficient à Paris d'une activité d'éducation à l'égalité, proposée soit par la municipalité, soit par les associations.

- Sur la prostitution

Afin d'inscrire son engagement dans un cadre formalisé, la Ville a souhaité inscrire la prostitution et la lutte contre le proxénétisme dans le Contrat Parisien de Sécurité signé le 3 mars 2009 par le préfet de police, le Maire de Paris, le procureur de la République, le préfet secrétaire général de la préfecture de paris et le recteur de l'académie de Paris. Il consacre pour la première fois deux fiches action spécifiques : le proxénétisme et la prostitution. En outre, la Ville a tissé des partenariats et des complémentarités importantes avec le secteur associatif spécialisé. Les 2 fiches-action dédiées ont été déclinées dans 8 arrondissements qui ont mis en place des « coordinations prostitution » qui combinent les approches professionnelles des associations, des pouvoirs publics et parfois des riverains, pour mieux cerner les problématiques, les difficultés, et faire reculer le phénomène. Le nouveau contrat parisien de sécurité insiste sur l'accompagnement global des personnes prostituées sur le territoire parisien et développe des actions de prévention et de formation auprès des professionnels et du grand public. Dans ce cadre, la collectivité parisienne oriente son action sur l'aide à la sortie de la prostitution et la réinsertion des personnes prostituées.

Des partenariats et des complémentarités ont été tissés avec le secteur associatif pour développer une aide médicale, sanitaire, juridique et sociale à destination des personnes prostituées, victimes ou non de la traite, jeunes majeurs ou vieillissantes, transgenre. Une action spécifique est menée pour les prostituées chinoises. Un partenariat existe depuis plus de 10 ans avec l'Amicale du Nid et l'hôpital Sainte Anne pour favoriser l'accès aux soins en santé psychique des personnes prostituées. 500 consultations médicales ou psychologiques ont été réalisées en 2013, hors actes infirmiers nombreux. Concernant les victimes de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, la municipalité soutient le dispositif national d'hébergement sécurisé « Ac.Sé » qui met à l'abri environ 80 personnes par an depuis 2003, pour moitié parisiennes, ainsi qu'un foyer dédié à Paris

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

- Sur la santé

Paris veille à ne pas discriminer l'accès aux soins dans ses centres de santé et soutient des actions spécifiques en direction des femmes, telles que des initiatives associatives visant à faire prendre conscience à celles qui sont en difficulté socioéconomique de l'importance du suivi de leur santé.

Les CPEF reçoivent près de 20 000 femmes par an dont 13 000 jeunes de moins de 25 ans, et 48% de personnes demandant le secret ou qui ne disposent pas de droits à l'assurance maladie ouverts ou fonctionnels. Plus de la moitié viennent pour une contraception et un quart pour une IVG. Les 9 centres hospitaliers proposent des IVG instrumentales sous anesthésie générale (certains sous anesthésie locale mais cette pratique reste rare) et par voie médicamenteuse. Cette dernière technique sera développée dans les centres de santé, ainsi que l'IVG par aspiration sous anesthésie locale quand cela sera possible. Un circuit particulier, en lien avec le service adolescent, a été mis en place pour les mineures en situation de grande vulnérabilité à Trousseau et 2 établissements (GCS Bluets-Trousseau et Port Royal) ont organisé un circuit permettant de prendre en urgence les femmes qui sont dans la dernière semaine légale de l'IVG. L'élaboration d'un guide pour rendre accessible l'information sur l'IVG (infos pratiques comme coordonnées des établissements et médicales comme les différentes méthodes d'avortement), la pérennisation du dispositif « Pass Contraception » et le développement de l'information auprès des jeunes

Une action volontariste pour atteindre l'égalité des femmes et des hommes

➤ Le plan d'égalité femmes-hommes de Ville de Paris

Pour consolider et élargir les politiques de l'égalité menées par la Ville de Paris depuis 2001, Hélène Bidard, adjointe à la Maire en charge des égalités des femmes et des hommes, impulse un plan d'action pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Il se base sur 5 axes:

1. Réaliser les conditions d'une véritable égalité professionnelle entre les parisiennes et les parisiens

La Ville de Paris œuvre pour l'égalité professionnelle entre les agent.e.s de la Ville à tous les niveaux : accès à la formation, perspectives de carrière etc...

La Ville de Paris agit également pour l'égalité professionnelle dans le privé en intégrant les clauses pour l'égalité dans les marchés publics et en créant l'émulation des acteurs économiques sur ce sujet, notamment grâce à la généralisation du label pour l'égalité auprès des entreprises.

La Ville de Paris souhaite aider les femmes à concilier leur vie professionnelle et leur vie personnelle, en réalisant des Assises sur ce sujet, et en adoptant à terme une charte des temps de vie et des temps de ville en interne.

Enfin, la Ville souhaite concourir à la mixité des métiers, en instaurant notamment un prix de l'apprentissage féminin pour les femmes dans des filières peu féminisées.

2. Lutte contre les violences faites aux femmes

Le plan envisage d'accroître les capacités d'accueil des femmes victimes de violence. Des logements et hébergements d'urgence pour les femmes victimes de violence doivent voir le jour dans la mandature. créer une mission de préfiguration d'un observatoire parisien des violences faites aux femmes, afin d'assurer la coordination des actions de lutte contre les violences faites aux femmes dans la durée. La création concrète de cet observatoire est prévue pour le 25 novembre 2015.

Un plan pluriannuel de formation interprofessionnelle sur la lutte contre les violences est également à l'étude, de même que l'amélioration des dispositifs de communication pour toutes les victimes de violence.

3. Promouvoir les droits des femmes

Paris œuvre pour assurer l'égalité des femmes et des hommes dans l'accès aux droits, et notamment :

- le droit à la citoyenneté, en instaurant la parité dans toutes les instances de concertation citoyennes, état des lieux de la composition des bureaux des associations parisiennes, meilleure représentation des femmes dans les institutions parisiennes.

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

- le droit à la santé. Les deux priorités sont d'établir un diagnostic genré de l'offre et des besoins de santé des femmes et d'améliorer l'accès à l'IVG et à la contraception. Deux Centres de Planification et d'Éducation familiales doivent ouvrir leurs portes début 2015.
- Paris développe des marches exploratoires, et encourageons la mise en place d'équipements, voiries, espace verts.

4. **Construire une culture de l'égalité**

Une attention particulière est portée à la présence des femmes à tous les échelons de l'administration et des organismes culturels. En interne, l'encadrement intermédiaire de la direction des affaires culturelles s'est très fortement féminisé (23% de femmes en 2001, 63% en 2014) et les sous-directions sont dirigées pour moitié par des femmes.

L'ensemble des événements autour du 8 mars

➤ Présence d'Anne Hidalgo :

- Inaugure le jardin François Giroud 13^e. dimanche 8 mars à 10h
- Inaugure parterre des 100 rosiers dédiés aux femmes arméniennes, dimanche 8 mars à 11h

➤ Vendredi 6 mars

- **Rencontres sur l'accompagnement des femmes éloignées de l'emploi** (pôle emploi du 15^e), en présence d'Hélène Bidard
- **18 heures : Soirée d'hommage à Caroline Aigle, première femme pilote de chasse et aux femmes de l'Armée de l'Air**, en présence des adjointes à la Maire, Catherine Vieu-Charier et Hélène Bidard

➤ Samedi 7 mars 2015 de 9h à 18h30

Salon des Arcades - Hôtel de Ville de Paris

9h30 - 13h : Le sexe de la ville,

Organisée par *Les Nouvelles NEWS* (site d'information)

- Le palmarès des villes de France engagées pour l'égalité

avec Yves Raibaud chercheur au CNRS, spécialiste de la géographie du genre, Université de Bordeaux et Isabelle Germain, fondatrice du site Les Nouvelles News.

- Égalité en villes : états des lieux

avec Romain Sabatier : Secrétaire Général du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Shiappa : Adjointe au Maire du Mans, Chris Blache : association Genre et Villes, Hélène Heurtel, Statisticienne, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France

- Les bonnes pratiques

avec Edith Maruejols : géographe, Nicole Abar : projet « passe la balle », Ursula Bauer : cheffe de projet gender mainstreaming ville de Vienne et Jean Yves Bouin : bureau des temps CNRS

14h30 - 16h : Agir pour l'égalité professionnelle

Animée par le Centre Hubertine-Auclert

- Les Parisiennes et l'emploi

Présentation cartographiée de la situation des Parisiennes par Audry Jean Marie urbaniste à l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme)

- Dans l'emploi, les inégalités font de la résistance

avec Jacqueline Laufer sociologue, professeur émérite à HEC-Paris, directrice adjointe du réseau MAGE (Marché du travail et genre)

- L'égalité en Marche : échanges de bonnes pratiques

avec des témoignages de femmes, d'associations et d'entreprises qui s'engagent: Paris Pionnière – Eau de Paris

Lecture sur l'admission des femmes au Droit de Cité de Nicolas de Condorcet par Véronique Ataly comédienne et **intermède chanté** : Et Audi ex prefato... de Hildegarde de Bingen (1098) par les Djazzelles : Clarisse Catarino - Eva Slongo et Véronique Ataly, comédiennes.

16h30 - 18h : L'égalité, un chemin de lutte

organisée par *l'Égalité c'est pas sorcier*

- Histoire du vote des femmes à la parité

par Xavière Gauthier : Historienne

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

- Pour que le masculin ne l'emporte plus sur le féminin, même en grammaire

Des artistes engagées pour l'égalité avec Henriette Zoughebi : Présidente de l'égalité c'est pas sorcier - Vidéo de Marie Desplechin écrivaine, Frédérica Matta : artiste plasticienne et Zahia Ziouani : cheffe d'orchestre

➤ Dimanche 8 mars

- **2 inaugurations**

1. **Inauguration du jardin François Giroud 13^e**

Anne Hidalgo, Maire de Paris, et son adjointe Catherine Vieu Charrier

2. **Inauguration du parterre des 100 rosiers dédiés aux femmes arméniennes**

Anne Hidalgo, Maire de Paris, et ses adjointes Hélène Bidard et Pénélope Komites

- **Match entre l'équipe féminine du Rosa Bonheur et variété club de France, stade Emile-Anthoine (15^e)**

Jean-François Martins, adjoint à la Maire

- **Marche Mondiale des femmes, pour les droits des femmes et la souveraineté alimentaire.** Rassemblement à 14h30 à République jusqu'à Hôtel de Ville.

Hélène Bidard, adjointe à la Maire

Les actions dans les arrondissements

Vendredi 6 mars à 19h – Conférence Esprit Public spéciale Journée internationale des Droits des femmes 2015 sur le thème de l'égalité salariale en France

Esprit Public est un cycle de conférences organisé par Terra Nova en partenariat avec la Revue Esprit, le magazine Alternatives économiques et la mairie du 3e. L'objectif est de porter le débat de fond au plus près des citoyens.

Mairie 3e arrondissement

Vendredi 6 et samedi 7 mars - 4^{ème} édition du forum femmes en action 2015

Vendredi 6 mars de 14h30 à 20h30

Défis de l'égalité femmes-hommes dans l'insertion, l'accès à l'emploi et la création d'activité économique: du constat à l'action

Rencontre participative animée par les associations: ADEL, ADRIC, Quartiers du Monde,

En présence de la Médiathèque Marguerite Duras, le Club d'entreprises Face, la Mission Locale Paris.

Samedi 7 mars à partir de 11h toute la journée

Je ne sais rien faire... et bien, parlons-en ! Comment passer de nos savoir-faire à des compétences professionnelles.

Un espace interactif pour des échanges individuels sur l'orientation, l'accès et le retour à l'emploi. Rencontre avec la Fabriq, le club d'entreprises Face, la médiathèque Marguerite Duras, la Mission locale (sous réserve).

Au centre d'Animation des Amandiers, Paris 20^{ème}

Jedi 26 mars à 19h – Journée de l'égalité salariale Equal Pay Day

En présence de:

- Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris, en charge de l'Égalité femmes-hommes, des discriminations et des Droits de l'Homme.
- Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris, en charge de la Démocratie locale, de la Participation citoyenne, de la Vie associative, de la Jeunesse et de l'Emploi.

Table ronde : *Valoriser la performance des femmes dans la grande distribution*, par BPW Paris en partenariat avec le groupe Casino et les représentants de la profession.

Mairie 9e arrondissement